

# Baccalauréat professionnel. Maintenance "Réseaux - Bureautique- Télématicque". Arrêté du 28 juillet 1994 modifiant les dispositions de l'arrêté du 14 mars 1986 modifié et annexes.

**Numéro d'inventaire** : 2012.01261

**Auteur(s)** : France. Ministère de l'Éducation nationale

**Type de document** : texte ou document administratif

**Éditeur** : Ministère de l'Education nationale / CNDP

**Imprimeur** : Bialec imprimerie

**Date de création** : 1994

**Description** : Brochure agrafée. Couverture cartonnée orange.

**Mesures** : hauteur : 296 mm ; largeur : 210 mm

**Notes** : Ministère de l'Education nationale. Direction des lycées et collèges. S/Direction des formations professionnelles initiales et continues. Bureau des diplômes professionnels. Tampon "Exclu du prêt" et mention "Ce document est destiné à la documentation et à l'information du public et ne peut être vendu" en page de couverture.

**Mots-clés** : Programmes et instructions officiels (y compris cahiers de classe, cahiers de texte, journaux de classe)

Baccalauréats

**Filière** : Enseignement technique et professionnel

**Niveau** : Post-élémentaire

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 55

Sommaire : Sommaire

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

CENTRE NATIONAL  
DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

**Baccalauréat professionnel**

**MAINTENANCE**  
**"Réseaux - Bureautique - Télématicque"**

*Arrêté du 28 juillet 1994  
modifiant les dispositions  
de l'arrêté du 14 mars 1986 modifié  
et annexes*

EXCLU DU PRÊT

*Ce document est destiné  
à la documentation  
et à l'information  
du public  
et ne peut être vendu.*



## BACCALAUREAT PROFESSIONNEL MAINTENANCE "Réseaux - Bureautique - Télématicque"

### 1. APPELLATION DU DIPLOME

Maintenance " Réseaux, Bureautique, Télématicque "

### 2. CHAMP D'ACTIVITE

#### 2.1. Définition :

le Technicien en Maintenance " Réseaux, Bureautique, Télématicques intervient sur les matériels et logiciels entrant dans la constitution des réseaux de transmission de données, pour leur installation, leur mise en service, et leur maintenance.

#### 2.2. Contexte professionnel :

##### 2.2.1. emplois concernés :

techniciens de maintenance ou autres appellations telles que :

- Technicien d'installation et de maintenance
- Technicien service client - Technicien service systèmes
- Technicien de maintenance et de service

##### 2.2.2. types d'entreprises :

- d'installation
  - de prestation de service
  - de distribution de matériel informatique et de télécommunications
  - et toutes les entreprises utilisatrices de ces matériels
- ou dans les services maintenance des constructeurs

##### 2.2.3. environnement technique

L'environnement technique du technicien Maintenance " Réseaux, Bureautique, Télématicque " se situe principalement dans le domaine des réseaux locaux hétérogènes ouverts.

##### 2.2.3.1. Applications concernées :

communication d'informations internes, externes, des entreprises (données, voix, textes, images, ...)

##### 2.2.3.2. Equipements concernés

##### 2.2.3.2.1. Matériels de traitement ou d'exploitation

- ordinateurs individuels
- serveurs
- tous terminaux dont principalement :  
télécopieurs  
terminaux Vidéotex

équipements spécialisés en traitement d'informations  
spécifiques



## BACCALAUREAT PROFESSIONNEL MAINTENANCE "Réseaux - Bureautique - Télématicque"

### 2.2.3.2.2. Matériels de transmission et de communication

- équipements de réseaux locaux (HUB, MAU, ...)
- équipements d'interconnexion de réseaux (répéteurs, ponts, routeurs, passerelles, ...)
- multiplexeurs - concentrateurs
- équipements de ligne
- interfaces
- convertisseurs, amplificateurs
- autocommutateurs numériques (PABX)

### 2.2.3.2.3. Logiciels associés à ces matériels

- systèmes d'exploitation poste et réseau
- émulateurs et transferts de fichiers
- aide à la configuration
- aide à la maintenance
- installation et configuration de logiciels d'application

### 2.2.3.3. *supports physiques :*

paires de fils métalliques, câble coaxial, fibre optique

## 3. DELIMITATION ET PONDERATION DES ACTIVITES

Les interventions de ce technicien se situent dans le cadre du Service Client et regroupent les fonctions d'installation, de mise en service et de maintenance.

### 3.1. **F1 : Fonction Installation**

- A1-1 : participation au projet d'installation
- A1-2 : mise en place des supports physiques
- A1-3 : mise en place des équipements
- A1-4 : logistique
- A1-5 : documentation
- A1-6 : relation clientèle

### 3.2. **F2 : Fonction Mise en service**

- A2-1 : mise en place des logiciels réseaux et des logiciels applicatifs
- A2-2 : logistique
- A2-3 : documentation
- A2-4 : relation clientèle

### 3.3. **F3 : Fonction Maintenance**

- A3-1 : maintenance préventive conditionnelle
- A3-2 : maintenance préventive systématique
- A3-3 : maintenance curative
- A3-4 : logistique
- A3-5 : documentation
- A3-6 : relation clientèle

*A l'occasion de ces activités, la démarche d'analyse de la valeur (au sens de la norme NFX05) devra être constamment présente, afin de conduire à un acte professionnel très pertinent notamment dans sa composante économique. Cette démarche s'intégrant en permanence dans la gestion globale de l'entreprise concernée.*

